



La recherche stratégique Strategic Research

Isolement et bien-être des collectivités

Principaux résultats:

- La plupart des communautés qui sont moins isolées de populations environnantes ont tendance à avoir un bien-être supérieur à celui des collectivités plus isolées.
- L'impact de l'isolement sur le bien-être varie en fonction de la région : dans les régions des Prairies et de l'Atlantique, l'écart est plus grand lorsque l'isolement est plus faible alors que dans les autres régions, l'écart est plus petit lorsque l'isolement est plus faible.
- Qu'elles soient isolées ou non, les collectivités des Premières Nations ont tendance à avoir des scores de bien-être inférieurs à ceux des collectivités non autochtones avoisinantes, ce qui suggère que l'isolement n'explique pas les écarts de bien-être.

Introduction

De nombreuses collectivités des Premières Nations et collectivités inuites sont isolées. Plusieurs d'entre elles ont des scores d'indice de bien-être des collectivités (IBC) plus faibles que les collectivités non autochtones. La Direction de la recherche stratégique a examiné l'impact de l'isolement sur le score d'IBC des collectivités en posant trois questions :

- Les collectivités plus isolées ont-elles un bien-être inférieur à celui des collectivités moins isolées ?

- Les différences sur le plan de l'isolement expliquent-elles l'écart de bien-être entre les Premières Nations et les collectivités non autochtones ?
- L'isolement influe-t-il sur l'écart de bien-être entre les Premières Nations et les collectivités non autochtones avoisinantes ?

Pour répondre à ces questions, nous avons d'abord cherché à déterminer si l'IBC est lié à l'isolement (question 1). Ensuite, nous avons comparé l'écart de bien-être entre les Premières Nations et les collectivités non autochtones avoisinantes. L'objectif était de vérifier si les collectivités non Autochtones isolées avaient un score de l'IBC aussi bas que les Premières Nations avoisinantes (question 2). Finalement, nous avons examiné cet écart en fonction de divers degrés d'isolement des collectivités des Premières Nations et des collectivités non autochtones avoisinantes (question 3).

L'isolement est mesuré selon la « population à proximité » – soit la population totale des villes, des établissements ou d'autres types de collectivités à moins de 25 km d'une collectivité des Premières Nations ou inuite donnée. Les collectivités qui comptent des « populations à proximité » plus nombreuses sont considérées comme étant moins isolées.

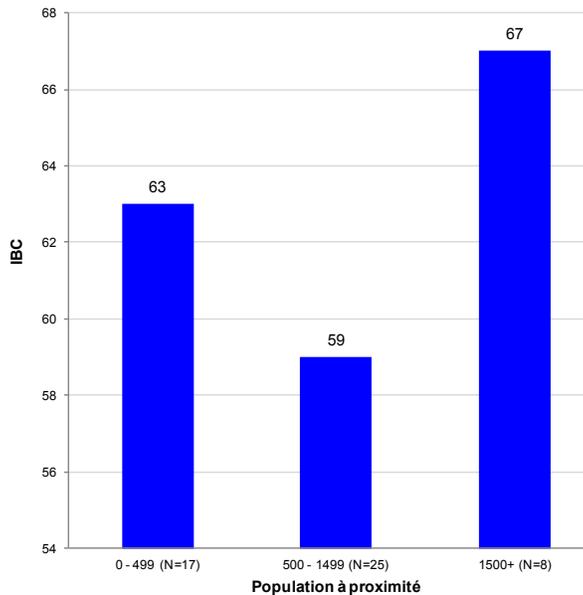
Principaux constats

L'isolement a-t-il un effet sur le bien-être des collectivités?

Le lien entre l'isolement et le bien-être varie d'une région à l'autre. Nous avons constaté ce qui suit :

- Les plus grandes collectivités non autochtones ont tendance à avoir un bien-être supérieur aux autres collectivités, mais cette tendance est moins marquée dans les Prairies et dans les Territoires.

Figure 1 : IBC moyen dans les collectivités inuites selon le degré d'isolement, 2006



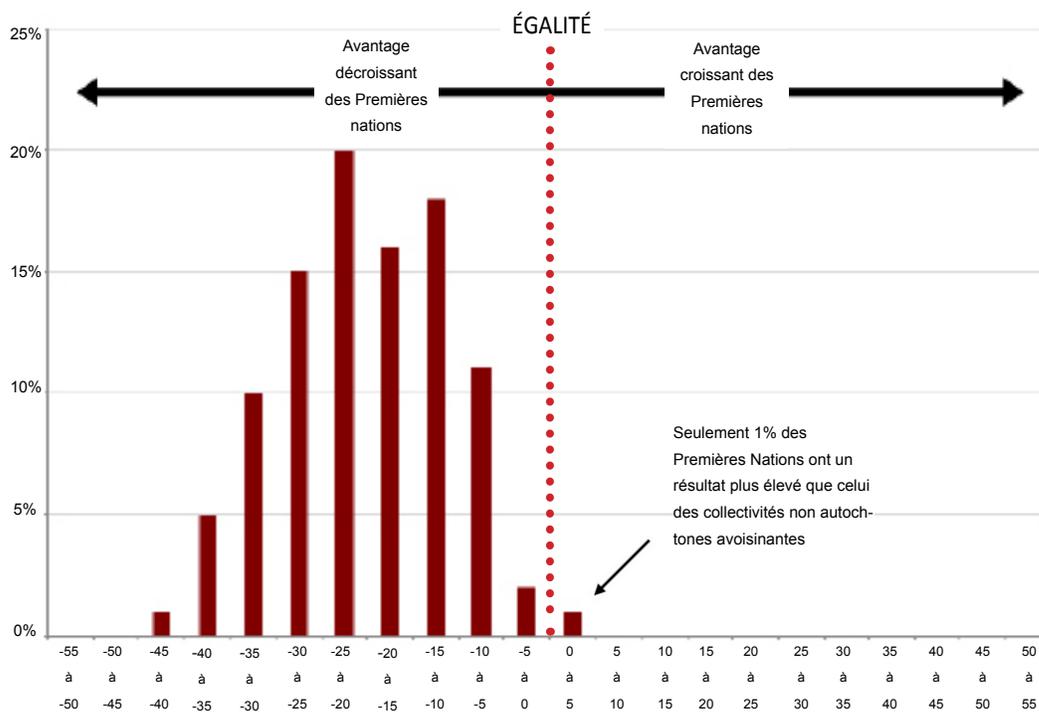
Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 2006

- Au Québec, en Ontario, en Colombie-Britannique et dans les Territoires, le bien-être des communautés des Premières Nations augmente lorsque l'isolement diminue. Toutefois, l'isolement a peu d'impact sur le bien-être des Premières Nations dans les provinces des Prairies et de l'Atlantique.
- Toutes les collectivités inuites sont isolées. La moins isolée d'entre elles a une « population à proximité » comptant seulement quelques milliers d'habitants. Fait intéressant, les collectivités inuites les plus isolées et celles qui sont le moins isolées ont tendance à afficher un bien-être supérieur à celui des collectivités inuites « moyennement » isolées (Figure 1).
- L'impact de l'isolement sur les quatre composantes de l'IBC (éducation, emploi, revenus et logement) varie en fonction du type de collectivité et de la région. Conformément à la littérature, le taux d'achèvement des études secondaires s'élève à mesure que diminue l'isolement.

Les différences en matière d'isolement expliquent-elles l'écart de bien-être?

Au total, 99 % des Premières Nations ont affiché un IBC moins élevé que la moyenne pour leur région. En effet, l'IBC moyen pour toutes les Premières Nations est inférieur de 20 à 25 points à l'IBC moyen de toutes les collectivités non autochtones du Canada (Figure 2).

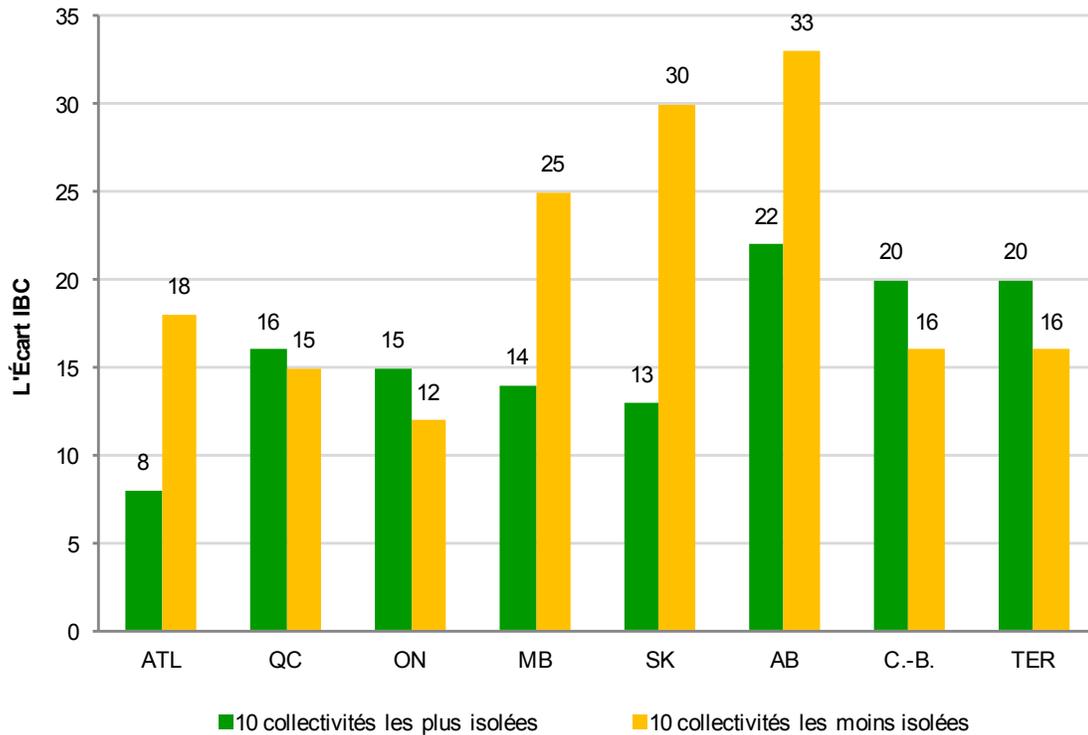
Figure 2 : Répartition des écarts de bien-être entre les Premières Nations et les collectivités non autochtones avoisinantes, 2006



Axe X: IBC des Premières nations, moins la moyenne pondérée des collectivités non autochtones avoisinantes

Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 2006

Figure 3 : Écart moyen de l'IBC dans les collectivités des Premières Nations par province/région, 2006



Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 2006

De plus, 94 % des collectivités des Premières Nations ont enregistré un IBC inférieur à celui de toute autre collectivité non autochtone avoisinante. Les écarts les plus grands se trouvaient dans le centre de la Saskatchewan et de l'Alberta, dans certaines régions du centre de la Colombie-Britannique et dans le Nord de l'Ontario.

Ces constatations démontrent que l'isolement n'explique pas l'écart de bien-être entre les communautés des Premières Nations et celles qui sont non autochtones.

L'isolement influe-t-il sur les écarts de bien-être entre les collectivités des Premières Nations et les collectivités non autochtones avoisinantes?

L'effet de l'isolement sur les écarts de bien-être entre les communautés des Premières Nations et celles qui sont non autochtones varie selon la région. Par exemple, au Québec, en Ontario, en Colombie-Britannique et dans les Territoires, l'écart de bien-être entre les Premières Nations et les collectivités non autochtones avoisinantes est plus faible lorsqu'on se trouve à proximité des zones moins isolées.

Cependant, dans les régions de l'Atlantique et des Prairies, l'écart de bien-être entre les Premières Nations et les

collectivités non autochtones avoisinantes est plus marqué lorsqu'on se trouve à proximité de zones plus peuplées. Par exemple, dans les zones les plus peuplées de la Saskatchewan, l'écart moyen dans les scores d'IBC est environ 17 points supérieur qu'il ne l'est dans les zones les plus isolées. Dans la région de l'Atlantique, l'écart moyen est plus grand de 10 points pour les Premières Nations situées dans les zones moins isolées qu'il ne l'est dans les zones isolées (Figure 3).

Conclusions

Dans certaines régions, le fait de vivre près des villes est associé à un degré de bien-être plus élevé chez les collectivités des Premières Nations et les collectivités non autochtones. Cependant, cela ne semble pas être le cas pour les collectivités des Premières Nations situées dans les régions de l'Atlantique et des Prairies.

Ce lien est différent dans le cas des collectivités inuites. Tant les collectivités inuites les plus isolées que les moins isolées affichent plus souvent un degré de bien-être plus élevé que les collectivités inuites présentant un niveau « intermédiaire » d'isolement. Toutefois, ces tendances doivent être interprétées avec prudence, compte tenu du nombre limité de collectivités inuites sur lesquelles se fondent ces analyses.

Certaines personnes pourraient croire que l'IBC moyen des collectivités des Premières Nations est inférieur à celui des collectivités non autochtones parce que les Premières Nations sont isolées. Les résultats de cette recherche démontrent que ce n'est pas le cas. L'écart persiste même lorsqu'on compare les Premières Nations à leurs collectivités non autochtones avoisinantes.

En Colombie-Britannique, en Ontario, au Québec et dans les Territoires, les écarts de bien-être entre les Premières Nations et les collectivités non autochtones ont tendance à s'amenuiser lorsqu'elles sont moins isolées. Dans les provinces des Prairies et de l'Atlantique, l'écart de bien-être entre les Premières Nations et les collectivités non autochtones avoisinantes a tendance à être plus grand lorsque la Première nation est moins isolée. Cela laisse entrevoir un besoin pour des recherches supplémentaires sur l'écart de bien être afin de déterminer les raisons pour lesquelles l'isolement a des conséquences différentes selon la région.

À propos de l'auteur de l'étude

Le présent document résume un rapport de recherche d'Erin O'Sullivan intitulé « The Community Well Being Index: Investigating the Relationship between Isolation and Well-Being. »

Erin O'Sullivan est gestionnaire de la recherche à la Direction de la recherche stratégique d'Affaires autochtones et Développement du Nord Canada. Elle détient un doctorat en sociologie de l'Université McMaster.

Notes méthodologiques

Le bien être est mesuré à l'aide de l'indice de bien-être des collectivités (IBC) de 2006, qui utilise les données du Recensement de la population. Les scores de l'IBC varient de 0 (résultat le plus bas) à 100 (résultat le plus élevé). L'IBC sert à mesurer quatre dimensions du bien être :

- l'éducation (proportion d'adultes au sein de la collectivité qui ont terminé leurs études secondaires; proportion de ceux qui détiennent un diplôme universitaire);
- l'emploi (proportion d'adultes au sein de la population active; proportion de personnes qui occupent un emploi);
- le revenu (revenu total par personne au sein de la collectivité);
- le logement (proportion des membres de la collectivité qui vivent dans des logements non surpeuplés; proportion de ceux qui vivent dans des logements qui ne nécessitent pas de réparations majeures.

Lorsque cette note de recherche a été réalisée, les données de 2011 sur la mobilité n'avaient pas encore été diffusées par Statistique Canada. Bien que les données de l'Enquête nationale auprès des ménages (ENM) soient maintenant disponibles, la comparabilité des données de l'ENM aux données de 2006 doit encore être vérifiée. AADNC envisage la poursuite d'analyses similaires sur les effets de l'isolement avec les données de 2011 lorsque cette comparabilité aura été vérifiée.

À propos de nous

La Direction de la recherche stratégique a pour mandat d'appuyer le gouvernement fédéral dans l'élaboration des politiques en ce qui concerne les Premières nations, les Métis, les Inuits et les résidents du Nord du Canada. Elle s'en acquitte dans le cadre d'un programme de développement d'enquêtes, de recherches sur les politiques et de transfert du savoir.

La série de notes de recherche de la Direction de la recherche stratégique est disponible en format électronique sur le site web du Ministère des Affaires autochtones et Développement du Nord Canada, ainsi que pour la communauté fédérale sur GCpedia. Les copies imprimées sont disponibles seulement par demande spéciale.

Les points de vue exprimés dans le présent rapport sont uniquement ceux de l'auteur et ne sont pas nécessairement partagés par Affaires autochtones et Développement du Nord Canada.

Pour obtenir plus d'information, veuillez contacter:
research-recherche@aadnc-aadnc.gc.ca

Directeur, recherche stratégique: Eric Guimond
Rédacteur en chef, série de recherche: Marc Fonda
Gestionnaire de production, série de recherche: Daniel Jetté

www.aadnc-aadnc.gc.ca 1-800-567-9604 ATS seulement 1-866-553-0554
Version française (PDF) - QS-7127-000-FF-A1 Catalogue : R3-177/2013-F-PDF
ISBN : 978-0-662-72722-4